# L'Académie Royale Militaire

### La pépinièredes Officiers

Sous le règne des Sultans Alaouites initiateurs des réformes militaires du XIXème siècle, le palais de Dar el Beida construit vers 1775, a été affecté à la noble mission de la formation et de l'instruction de l'Armée chérifienne.

En effet, dans l'enceinte de ce vieux palais, les jeunes recrues recevaient leur formation militaire moderne dispensée par des instructeurs marocains connus sous le nom de «Hârrabas».

Ce passé militaire de Dar el Beida est à l'origine du choix de ce site pour abriter l'Ecole militaire des officiers marocains créée en 1918.

Après avoir formé des générations d'Officiers, cette Ecole a été rebaptisée en 1956 Académie Royale Militaire. Chargée d'histoire et héritière d'une longue tradition militaire, cette prestigieuse institution est la pépinière des Officiers. Lire Dossier en P.P (10-21)

#### Le fabuleux destin de l'Ecole militaire de Dar El Beïda

Les premiers élèves officiers marocains du XIX siècle

C'est dans le cadre de la réforme de l'Armée chérifienne marocaine, entreprise au XIXème siècle par les Sultans Moulay Abderrahman (1822-1859), Mohammed IV (1859-1873), et Moulay Hassan (1873-1894), que des centaines de jeunes marocains dits «Hârraba» ont reçu une formation militaire moderne au palais de Dar el Beida à Meknès, à Fès, à Cherarda et à l'étranger, notamment en France, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Italie, à Gibraltar, en Allemagne et en Egypte.

A l'époque, être «Hârrab» correspondait à un jeune soldat de l'Armée chérifienne ayant reçu une formation militaire européenne moderne ; destiné ensuite à encadrer la troupe et à dispenser de l'instruction sur les armes récentes et les nouvelles méthodes du combat.

Ainsi en 1844, neuf élèves sont formés à l'Académie Militaire de Turin, six élèves sont formés à l'Académie Militaire de Madère et deux élèves sont formés à l'Académie Militaire à Livourne.

En 1855, douze élèves sont formés au centre du Génie de Montpellier, quinze élèves sont formés au centre d'Artillerie d'Essen, cinq élèves techniciens sont formés à Liège et trois élèves sont envoyés à Guadalajara.

En 1860, huit élèves sont formés à l'Ecole Militaire d'Egypte et de 1870 à 1877, cent cinquante à deux cents élèves sont envoyés à Gibraltar.

Le choix des élèves se heurtait souvent à des difficultés sociales et matérielles; car en plus du déchirement de la séparation familiale, le candidat devait assimiler la formation et les cours militaires en langue étrangère qu'il ignorait ou ne maîtrisait pas et s'adapter à la société occidentale de l'époque. Le Makhzen était continuellement confronté aux épineux problèmes du traitement de la solde à l'étranger.

Le site de l'Ecole

Le choix du cadre abritant l'Ecole militaire est porté sur le palais de Dar el Beida, fondé au XVIIIème siècle par le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdallah et situé aux abords de la ville de Meknès.

Grande bâtisse entourée de la traditionnelle muraille en pisé, Dar el Beida est un vrai site archéologique chargé d'histoire.

Déjà en 1844, lors de la bataille d'Isly, Dar el Beida est transformé en véritable centre logistique et d'intendance de l'Armée marocaine. C'est de là que les hommes, les chevaux et les armes étaient acheminés vers Oujda.

En 1880, le Sultan Moulay Hassan réforme l'Armée et Dar el Beida est choisi pour abriter un centre de formation de harrabas marocains transformé plus tard en centre munitionnaire.

De 1910 à 1916, Dar el Beida abrite une infirmerie destinée à recevoir les blessés de guerre des batailles que l'armée coloniale livrait à la résistance marocaine dans l'Atlas. Le 3ème régiment des spahis marocains y prit ses quartiers en 1917.

Ce passé militaire a certainement été à l'origine du choix de ce site en 1918 pour abriter l'Ecole militaire des officiers marocains.

Après avoir formé des générations d'officiers cette Ecole a été rebaptisée en 1956 Académie Royale Militaire.

Chargée d'histoire et héritière d'une longue tradition, cette prestigieuse institution est la pépinière des officiers.

# Lettre de Lyautey au Sultan Moulay Youssef en 1919

« Maiesté,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté un projet de création d'une Ecole militaire destinée à former des officiers marocains pour l'encadrement des troupes (...) tout officier vraiment digne de commander doit posséder des connaissances générales que seule une Ecole militaire, spécialement créée à cet effet, est susceptible de lui donner. (...) Les jeunes gens entreront à l'Ecole avec le grade d'aspirant-officier ; ils en sortiront sous-lieutenants après deux années d'études.

L'Ecole sera installée à Meknès, au palais de Dar el Beida que je ferais restaurer en conséquence de manière à placer les élèves dans un cadre historique et à leur donner tout le confort des intérieurs marocains.

Elle serait placée sous la direction du commandant Quetin, ancien commandant de la Garde chérifienne, ayant auprès de lui un personnage marocain influent et jouissant de l'estime publique - Moulay Abderrahman Ben zidane (...)»

## Sortie de la 1ère promotion en 1921

«Tout semblait vouloir contribuer à la magnificence de cette fête ; l'aguedal avait revêtu son tapis fleuri, l'escadron d'escorte des spahis du maréchal Lyautey portait sa tenue de parade, burnous rouge et blanc, et formait la haie avec les sabres.

Puis venait la Garde Noire avec sa troupe superbe, ses chevaux nerveux, ses armes, sa brillante fanfare et ses uniformes chamarrés, accompagnant majestueusement le Sultan Moulay Youssef. De hauts dignitaires, des visirs, et tout le Makhzen du palais impérial étaient là.

C'était le sacre de la première promotion des officiers marocains de Dar el Beida»

Sous-lieutenant Ben Daoudi -1921-

#### Une formation tournée vers l'avenir

L'enseignement supérieur à l'ARM était étalé sur deux années, la troisième année étant réservée essentiellement à la formation militaire. Les études

étaient sanctionnées par le diplôme des Etudes Universitaires Générales (DEUG) dans les trois filières de Physique/Chimie, Droit et Langue anglaise.

En 1996, un cycle de quatre ans d'enseignement universitaire est instauré avec la création de trois filières : Sciences et Techniques, Sciences Juridiques et Langue et Littérature anglaise. Les élèves officiers obtiennent le Diplôme des Etudes Universitaires et Militaires (DEUM) reconnu équivalent à la licence. L'enseignement universitaire au sein de l'Académie est assuré par un corps professoral compétent et qualifié composé actuellement de 140 professeurs vacataires issus des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire public, dans le cadre d'accords de partenariat, conclus entre l'ARM et ces établissements depuis 1997.

Dans le cadre de la réforme universitaire de 2002 au Maroc, le système modulaire dans les trois filières enseignées est adopté à l'Académie.

Le nouveau cursus de formation universitaire est entré en application en 2008. Il prévoit un cycle de la licence d'une durée de 6 semestres, dont quatre sanctionnés par le Diplôme des Etudes Générales (DEUG) dans l'une des trois filières précitées. Un cycle de deux semestres est prescrit pour l'obtention de la licence.

Un 2ème cycle de deux semestres est consacré exclusivement à la formation militaire pour l'obtention du Diplôme des Etudes Universitaires Militaires (DEUM).

L'élève officier admis en 4ème année présente un projet ou mémoire de fin d'études devant un jury composé de professeurs chercheurs universitaires.

Ce diplôme offre à son titulaire l'opportunité de poursuivre les études de 3ème cycle ou d'ingénierie dans les différentes universités et écoles supérieures du Royaume.

Au terme de ces quatre années de formation, les élèves-officiers diplômés sont nommés au grade de Sous-lieutenant et sont affectés dans l'une des différentes armes et services des Forces Armées Royales. Le choix des affectations se fait sur la base de critères:

- -Classement par ordre de mérite des candidats
- -Desiderata, option et choix des candidats.
- -Critères de la direction de l'ARM.

Un cursus de formation en constante évolution

L'admission au cycle des élèves-officiers est ouverte aux élèves du lycée militaire de l'Académie Royale Militaire. L'admission se fait aussi par voie de concours ouvert aux jeunes bacheliers avec mention.

Les programmes d'études sont conçus de manière à développer le potentiel intellectuel de l'élève-officier, de lui permettre d'acquérir les qualités militaires essentielles du commandement, de la conduite des hommes et du devoir. La formation a pour but également de cultiver chez l'élève le sens de la discipline et de l'honneur.

La formation militaire s'articule en quatre phases.

Phase d'initiation:

Cette phase consiste à intégrer la jeune recrue dans la vie militaire et lui faire acquérir, outre l'amélioration de ses capacités physiques, les notions de base techniques et tactiques et les connaissances théoriques et pratiques élémentaires.

Phase de consolidation :

Vient ensuite cette seconde étape qui a pour objectif de former l'élève-officier de deuxième année, au commandement. Cette phase permet à l'élève-officier de consolider les connaissances déjà acquises à travers un enseignement militaire étoffé et diversifié.

### Phase d'application:

A ce stade, l'élève-officier est appelé à cultiver le sens du devoir et du raisonnement, développer ses facultés de synthèse et d'analyse qui concourent à la prise de décisions et à l'élaboration des ordres.

A travers l'outil pédagogique, les élèves sont invités à préparer et conduire des séances d'instruction et à s'initier en même temps, au rôle de formateur.

Phase de responsabilisation :

Cette dernière phase qui est capitale et décisive, offre aux élèves-officiers de 4ème année, la possibilité d'acquérir un certain niveau d'autonomie pour exécuter des missions qui incombent à l'instructeur et superviser des exercices tactiques, tout en faisant preuve d'une autodiscipline.

Pour pouvoir franchir avec succès ces phases de formation et atteindre les objectifs intermédiaires fixés, un programme diversifié et complet est élaboré et conduit par un encadrement compétent.

Aussi, le programme d'instruction revêt un caractère essentiel et comporte cinq volets de formation, à savoir :

Formation militaire générale

Conçue sous forme de modules, cette formation vise le développement des facultés intellectuelles de l'élève-officier, l'aiguisement de ses réflexes militaires et le renforcement de ses aptitudes au commandement ainsi que sa connaissance de l'environnement international.

Les matières enseignées à ce titre, sont de nature à répondre aux objectifs fixés pour chaque phase de la formation, notamment le savoir-vivre, l'éducation civique et morale, l'administration, la correspondance militaire, l'histoire militaire, le droit des conflits armés, la sécurité militaire ainsi que le renseignement.

# Formation technique:

La spécificité de ce volet réside dans son orientation interarmes visant à faire acquérir à l'élève-officier les connaissances techniques de base, lui permettant de réagir aux différentes situations opérationnelles. Pour cela, des matières techniques sont enseignées dans des salles de cours spécialisées. Formation pratique et tactique :

Les activités pratiques telles que l'ordre serré, l'instruction sur les tirs, la conduite des tirs et les marches d'endurance développent chez l'élève l'attitude militaire exemplaire et lui procurent un savoir-faire nécessaire à l'accomplissement de ses futures tâches en tant que chef.

La formation tactique est le pôle fédérateur de tous les modules enseignés.

De ce fait, l'accent est mis tout au long du cursus de formation, sur le développement chez les élèves, du sens du raisonnement tactique et l'accroissement de leurs capacités à commander, à instruire et à éduquer. L'enseignement tactique s'articule sur trois phases d'apprentissage :

- -des cours théoriques en salle.
- -des cours pratiques simulés en salle.
- -d'autres séances de simulation assistée par ordinateurs ont lieu dans une autre salle équipée d'un simulateur TacOps qui offre des scénarios réalistes.

Ce genre de simulation contribue à l'acquisition des connaissances tactiques et au développement des qualités militaires.

### Formation pédagogique :

Ce cycle de formation est amorcé en troisième année et vise à fournir aux élèves-officiers, les procédés et les techniques de base pour la conduite de

l'instruction militaire tout en mettant à leur portée les outils pédagogiques nécessaires au travail du groupe.

Les méthodes de recherche, d'analyse et de synthèse sont enseignées pour le développement du rôle d'instructeur et de pédagogue.

### Formation physique et sportive :

Le volet éducation physique et sportive militaire occupe une importance capitale dans le processus de la formation. Il est de ce fait accrédité d'un volume horaire conséquent. Riche, diversifié et évolutif, le programme, en plus des sports collectifs, s'articule autour des sports de combat, des arts martiaux et d'équitation.

Enseignement universitaire

L'enseignement supérieur en vigueur à l'Académie a pour but d'inculquer aux futurs officiers, les bases d'une culture générale, les méthodes de la recherche universitaire, d'analyse et de synthèse.

La formation universitaire est conduite à l'aide de contrôles continus, d'examens semestriels.

Les épreuves de chaque examen comportent deux sessions sanctionnées par des examens à la fin du 1er et du 2ème semestres et une session de rattrapage en fin d'année universitaire.

La note semestrielle est calculée sur la base des notes des contrôles continus comptant pour 25 % et celle des examens semestriels comptant pour 75 %.

le 1er cycle consacré à l'acquisition des connaissances fondamentales est sanctionné par un Certificat des Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (CEST), en Droit (CED) et en Langue et Littérature Anglaise (CELLA).

Le 2ème cycle consacré à la formation approfondie, est sanctionné par le Diplôme des Etudes Universitaires et Militaires (DEUM) qui est subordonné à l'admission en 4ème année et à la présentation d'un projet ou mémoire de fin d'études devant un jury.

#### Des moyens à la hauteur de l'ambition

Outre le magnifique site du palais Dar El Beida, l'Académie Royale Militaire offre les conditions idéales pour la formation des futurs officiers des Forces Armées Royales.

L'enseignement supérieur est dispensé dans de nombreuses salles de cours, des laboratoires et des amphis. La cour des laboratoires est spacieuse et abrite deux grandes salles d'informatique.

Des salles de cours d'électricité, de mécanique, d'électrotechnique, d'électronique, d'électromagnétique et d'optique sont disposés dans la même aile.

C'est au sein de ces laboratoires que les élèves réalisent leurs projets de fin d'études.

La Cour Mohammed V comprend les installations de l'instruction militaire. Dans cette partie de l'Ecole, les élèves reçoivent l'essentiel de leur formation militaire technique et tactique. Les dépendances faisant partie de cette Cour abritent les deux premières phases de l'instruction militaire tactique : l'enseignement théorique et l'initiation à l'élaboration des ordres et au

déroulement des mécanismes d'exécution. Selon la nature des enseignements, les installations affectées à l'instruction militaire vont des salles simples aux salles spécialisées.

La salle de simulation (TacOps) représente la phase charnière entre l'apprentissage théorique de la tactique militaire et l'entraînement sur le terrain de manœuvre. Cette installation tire son importance du fait qu'elle constitue un scénario quasi réel. Elle permet aux élèves-officiers d'étudier la tactique militaire avant même la pratique sur le terrain. Cette salle de simulation permet, par ailleurs, un gain aux niveaux d'efficacité et d'économie des moyens, en plus de minimisation des risques inhérents aux manœuvres.

Un Centre de documentation et de recherche (CDR) est doté d'un nombre appréciable d'ouvrages, estimé à plus de 30.000 titres.

Ce fonds documentaire, régulièrement enrichi par des dons Royaux, couvre l'ensemble des disciplines.

Le CDR, connecté au réseau Internet, dispose d'une salle de lecture et d'une médiathèque.

L'Académie Royale Militaire compte parmi ses dépendances, un amphithéâtre d'une capacité de 430 places et deux autres amphis de 200 places chacun. Le premier est équipé d'une régie, d'une salle multimédias ainsi que d'une salle audiovisuelle. Cet espace est réservé aux cours magistraux et abrite les activités à caractère académique ainsi que les conférences.

L'éducation physique étant l'un des axes importants de l'enseignement au sein de l'ARM, celle-ci est dotée de nombreuses installations.

Le sport équestre occupe une place de choix dans la formation sportive avec une écurie de quarante chevaux et un club équestre.

# La cérémonie de passation des flambeaux

Programmée juste après le très dynamique exercice de parade et des numéros sportifs, la cérémonie de passation des flambeaux entre les élèves-officiers de la promotion sortante et leurs successeurs impose un silence religieux. C'est tout un symbole. A partir de cet instant, les élèves-officiers nouvellement dépositaires des flambeaux seront investis de la charge de la garde du Drapeau et de la responsabilité de la relève. Le cérémonial observé à cet effet traduit l'esprit qui caractérise cette cérémonie. Esprit empreint d'émotion et, surtout, d'une grande détermination à assurer la continuité de la garde du Drapeau.

Au titre du premier acte de cette cérémonie, les élèves-officiers de la promotion sortante et ceux de la 3ème année font leur apparition sur la place d'armes et prennent position devant les tribunes. Les premiers, portant, bien évidemment, les flambeaux, et les seconds, les sabres au clair. Ensemble, ils forment un dispositif qui favorise la relève du Drapeau et la passation des flambeaux.

C'est ainsi qu'au premier plan du dispositif se présente le major de la promotion sortante devançant le Drapeau et sa garde (la garde sortante). De

leur côté, figurent les pères-systèmes des 4ème et 3ème années et derrière eux la garde du Drapeau de 2ème année.

Une fois le dispositif mis en place, le major de la promotion le présente à l'autorité qui préside la cérémonie de fin d'année. Vient, ensuite, un moment solennel où le major de la promotion prononce une allocution dans laquelle il met les élèves-officiers de la 3ème année devant leurs responsabilités. Le moment est venu, leur adressera-t-il, pour que vous deveniez anciens à votre tour. Ce statut vous octroie droits mais aussi devoirs envers les nouveaux à qui vous devez donner l'exemple de par votre conduite, votre travail et votre fidélité à notre devise sacrée : Dieu, Patrie, Roi.

Après avoir prononcé cette allocution, le major de la promotion fait reposer les sabres et ordonne la remise des flambeaux par les élèves-officiers de la 4ème année à ceux de la 3ème année. Entre alors en scène le Directeur de l'Académie Royale Militaire en se dirigeant vers le Drapeau pour le saluer, l'embrasser, puis le saisir et s'orienter vers la garde de la 3ème promotion.

Dans une mise en scène huilée à la perfection, le porte-drapeau embrasse à son tour le Drapeau et se met à genoux pour le recevoir des mains du Directeur de l'ARM. Lequel recule de quelques pas, salue une nouvelle fois le Drapeau avant de rejoindre la tribune.

L'autre moment saisissant de la cérémonie, est celui pendant lequel les participants, et comme un seul homme, entonnent le chant de l'Académie. Par ce chant, à la fois magnifique et chargé de symboles, les élèves-officiers marquent la fin de la cérémonie.

Après quoi, l'assistance, composée de responsables civils et militaires et d'invités représentant les pays frères et amis, est conviée à une réception.

### Le Lycée de l'ARM

Le Lycée fait partie intégrante de l'Académie et partage son site et ses infrastructures mai aussi son histoire. Il fournit l'essentiel des candidats admis au sein de l'Académie et d'autres Ecoles militaires supérieures.

La durée de scolarisation au Lycée, où le régime d'internat est obligatoire et gratuit, est de deux années sanctionnées par le diplôme du baccalauréat dans les options Sciences mathématiques ou expérimentales.

Le Lycée dépend du Ministère de l'Education Nationale au niveau des programmes scolaires et du personnel enseignant, tandis que l'encadrement est confié aux cadres officiers qui assurent le suivi des élèves en permanence et la gestion administrative.

Grâce aux infrastructures, dont est équipée l'ARM et aux moyens techniques, pédagogiques et humains dont dispose le Lycée, les élèves de cet établissement ont droit à un enseignement de qualité et évoluent dans un cadre approprié stimulant l'éducation, la formation et la discipline.

Outre le programme d'enseignement secondaire qui leur est dispensé pour l'obtention de leur baccalauréat avec mention honorable pour pouvoir accéder

à l'ARM, les élèves du Lycée sont appelés à développer, par des cours de sport intensifs et diversifiés, leur condition physique afin d'être mieux préparés pour suivre la formation académique qui exige, entre autres, l'endurance et l'effort physique.

En plus, les élèves du Lycée qui ont choisi la carrière militaire, apprennent les règles de la discipline et de l'éthique.

En marge de leurs études, les élèves du Lycée ont le privilège d'assister aux cérémonies organisées occasionnellement au sein de l'Académie, de même qu'ils participent aux diverses manifestations culturelles et artistiques programmées par la Délégation du Ministère de l'Education Nationale.

Pour ce qui est des conditions d'admission au Lycée, l'Académie Royale Militaire organise au mois de juin de chaque année, un concours d'admission en 1ère année du baccalauréat dans l'une des deux options Sciences mathématiques ou expérimentales. Le concours est ouvert aux élèves des différentes régions du Royaume.

Le Lycée de l'ARM compte à son actif un palmarès fort éloquent tant au plan régional que national, grâce aux brillants résultats que ses élèves obtiennent.

Au plan historique, les origines de l'actuel Lycée remontent au 19 janvier 1925, date à laquelle fut instauré un cours préparatoire au sein de l'Ecole militaire de Dar El Beïda, permettant aux jeunes scolarisés d'intégrer le peloton des élèves-officiers marocains.

Dans une première étape, ce cours préparatoire a cédé la place en 1968, à un collège pour préparer les élèves, pendant les trois années du 2ème cycle du secondaire, aux examens du baccalauréat.

En 1996, le collège est transformé en Lycée dans le cadre d'une réforme du cursus de formation des élèves-officiers. La durée de scolarisation fut alors réduite à deux ans, la première et la deuxième année du baccalauréat, dans les options Sciences mathématiques et Sciences expérimentales.